



# ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

## PROCÈS-VERBAL N° 25

QUATRIÈME SESSION, QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 20) — *Loi modifiant diverses lois en matière de modernisation des tribunaux/The Courts Modernization Act (Various Acts Amended);*

(M. le ministre CULLEN)

(N° 222) — *Loi modifiant le Code des droits de la personne (caractéristiques génétiques)/The Human Rights Code Amendment Act (Genetic Characteristics);*

(M. SWAN)

(N° 226) — *Loi sur la présomption de décès et la déclaration d'absence et modifiant la Loi sur les assurances/The Presumption of Death and Declaration of Absence Act and Amendments to The Insurance Act.*

(M. MICKLEFIELD)

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M. GERRARD, M. le ministre WHARTON, M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas) ainsi que MM. YAKIMOSKI et NESBITT font des déclarations de député.

Après la période des questions orales, M. FLETCHER soulève une question de privilège selon laquelle le ministre de l'Infrastructure aurait induit en erreur le Comité des subsides en déclarant qu'aucun contrat n'avait été attribué à un fournisseur exclusif alors que c'était faux. Il termine son intervention en proposant que l'actuel ministre de l'Infrastructure et député de Springfield ainsi que l'ancien ministre de l'Infrastructure et député de Carman aient la possibilité de présenter, ici même de sorte que ses propos soient consignés au hansard, des excuses auprès de l'Assemblée et de la population du Manitoba pour avoir fait des déclarations fautives et trompeuses devant l'Assemblée et ses comités permanents.

M. le ministre PEDERSEN, M<sup>me</sup> FONTAINE et M. GERRARD interviennent. La présidente déclare la question de privilège irrecevable.

M. FLETCHER fait appel de la décision devant l'Assemblée.

L'Assemblée convient à la majorité de maintenir la décision de la présidente.

**POUR**

BINDLE  
CLARKE  
COX  
CURRY  
EICHLER  
EWASKO  
FIELDING  
FRIESEN  
GOERTZEN  
GRAYDON  
GUILLEMARD  
JOHNSON  
JOHNSTON  
LAGIMODIERE  
MARTIN  
MAYER

MICHALESKI  
MICKLEFIELD  
MORLEY-LECOMTE  
NESBITT  
PEDERSEN  
PIWNIUK  
REYES  
SCHULER  
SMITH (Southdale)  
SMOOK  
SQUIRES  
TEITSMA  
WHARTON  
WISHART  
WOWCHUK  
YAKIMOSKI..... 32

**CONTRE**

ALLUM  
FLETCHER  
FONTAINE  
GERRARD  
KINEW  
KLASSEN  
LAMONT  
LAMOUREUX

LATHLIN  
LINDSEY  
MALOWAY  
MARCELINO (Logan)  
MARCELINO (Tyndall Park)  
SARAN  
SWAN  
WIEBE..... 16

---

Conformément au paragraphe 33(9) du *Règlement*, le leader du deuxième parti de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la grève générale de Winnipeg sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés.

---

Après la période des questions orales, M. FLETCHER soulève une question de privilège du fait qu'il n'a pu assister à l'examen à huis clos du budget dans la salle de comité de l'Assemblée législative. Il termine son intervention en proposant qu'un comité composé d'un représentant de chaque parti ainsi que des députés indépendants désirant en faire partie soit établi pour éviter la répétition d'une telle situation, que le comité ait le mandat d'encadrer la participation des députés et que des excuses pour entrave, intimidation et harcèlement de son personnel soient présentées par un député du gouvernement.

M. le *ministre* GOERTZEN, M. GERRARD et M<sup>me</sup> FONTAINE interviennent. La présidente déclare la question de privilège irrecevable.

M. GERRARD fait appel de la décision devant l'Assemblée.

L'Assemblée convient à la majorité de maintenir la décision de la présidente.

**POUR**

BINDLE  
CLARKE  
COX  
CURRY  
EICHLER  
EWASKO  
FIELDING  
FRIESEN  
GOERTZEN  
GUILLEMARD  
JOHNSON  
JOHNSTON  
LAGIMODIERE  
MARTIN  
MAYER

MICHALESKI  
MICKLEFIELD  
MORLEY-LECOMTE  
NESBITT  
PEDERSEN  
PIWNIUK  
REYES  
SCHULER  
SMITH (Southdale)  
SMOOK  
SQUIRES  
TEITSMA  
WISHART  
WOWCHUK  
YAKIMOSKI..... 30

**CONTRE**

ALLUM  
FLETCHER  
FONTAINE  
GERRARD  
KINEW  
LAMONT  
LAMOUREUX  
LATHLIN

LINDSEY  
MALOWAY  
MARCELINO (Logan)  
MARCELINO (Tyndall Park)  
SARAN  
SWAN  
WIEBE..... 15

---

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

La présidente,

Myrna Driedger